CHAPE DE PLOMB SUR UN DOSSIER RÉSERVÉ

a lettre signée Guy Penne, sénateur des Français à l'étranger, vice-président de la Commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, datée du 4 mars 1993, arrive à Matignon sur le bureau de Pierre Bérégo-voy. « Monsieur le Premier Ministre, écrit Guy Penne, les événements qui se déroulent au Rwanda soulèvent une grande inquiétude chez les Français qui résident actuellement au Rwanda et au Burundi. Dans l'esprit des déclarations faites par le président de la République à la conférence de La Baule, la plus grande circonspection devrait inspirer notre politique pour vérifier si les exigences démocratiques sont bien respectées actuellement au Rwanda. La France se trouve très impliquée et il me semble que votre position d'arbitre est indispensable pour définir une position claire entre le ministère des affaires étrangères, la coopération et la défense.

Plus d'obus français que pendant la guerre du Golfe

De même que nous avons suspendu notre coopération au Togo, il me paraîtrait aujourd'hui nécessaire d'avoir la même attitude au regard du Rwanda, dans l'attente du rapport de la Commission des droits de l'homme dans ce pays... La réduction des troupes d'intervention s'impose et leur mission devrait être limitée à la protection de nos compatriotes et à la poursuite des actions humanitaires... »

La missive est restée lettre morte. Et la France s'est obstinée pendant trois ans au Rwanda à soutenir par une présence militaire appuyée le régime autoritaire de Juvénal Habyarimana. « Vingt-huit mois de présence militaire continue avec, à son maximum, au moins 700 soldats de la Force d'action rapide, élite de l'armée francaise, plus d'obus tirés par les Français dans ce petit pays d'Afrique orientale que durant toute l'opération Daguet dans le Golfe », écrit Jean-Christophe Ferney (1). « La France a répondu à la demande d'aide du



Rwandais fuyant les massacres. Pour avoir soutenu, en toute connaissance de cause, le régime autoritaire du président Habyarimana, la France a une lourde part de responsabilité dans la guerre actuelle. (Photo J. Bojman/Sipa Press.)

président Habyarimana. Nous avons joué la carte de la stabilisation dans ce pays convoité par le FPR (Front patriotique rwandais) », explique-t-on aujourd'hui à la cellule africaine de l'Élysée pour expliquer cette présence.

L'engagement de Paris va jusqu'à accepter à la demande du ministère des affaires étrangères du Rwanda que le lieutenant-colonel Chollet, commandant des troupes françaises à Kigali, exerce la fonction de « conseiller du président de la République et du chef d'étatmajor de l'armée rwandaise » (2). « Décision », révèle Africa Confidential, qui émane apparemment de la cellule africaine de l'Elysée sous les ordres de Jean-Christophe Mitterrand ».

Mais le rôle de la France ne se limite pas à une coopération militaire si « efficace » que l'armée rwandaise, composée en octobre 1990 de 5 000 hommes, passera en trois ans à 30 000 hommes! L'organisation humanitaire américaine Human Rights Watch révèle que la France, par le biais du Crédit lyonnais, banque nationalisée, aurait garanti le paiement de 6 millions de dollars pour l'achat d'armes par le Rwanda à l'Égypte. Transaction révélée par le ministre de la défense rwandais James Gasana, le 2 juin 1993.

Présente sur le terrain, la France a fermé les yeux sur les exactions et divers massacres commis contre les Tutsi et les Hutu modérés par l'entourage du président Habyarimana, alors que ce dernier tenait sur le devant de la scène un discours apaisant aux autorités françaises. Paris ne pouvait ignorer ces exactions alors que la commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme au Rwanda, après avoir enquêté sur le terrain du 7 au 21 janvier 1993, conclut dans son rapport « les violations commises par l'État rwandais ont

été commises de manière massive et systématique, avec l'intention délibérée de s'en prendre à une ethnie déterminée de même qu'aux opposants politiques d'une manière générale. (...) À cet égard, la responsabilité du chef de l'État et de son entourage immédiat, entre autres familial, est lourdement engagée. (...) J. Habyarimana règne en maître sur le terrain par l'intermédiaire de ses milices armées illégales, qui sèment la terreur ».

Toujours selon la Commission, « la communauté internationale devrait mettre fin à toute intervention et à toute aide militaire en faveur de chacun des belligérants ».

« La France a soutenu un régime d'assassins »

Présenté à l'ONU, le rapport est envoyé à l'Elysée où il restera sans suites. « Le Rwanda est..un..cas d'école quant à la . négation de la question des . droits de l'homme », déclare Éric Gillet, avocat à Bruxelles, membre de la Commission internationale des droits de l'homme, « la France a soutenu un régime d'assassins ».

Devant tant de témoignages concordants sur la nature du régime rwandais, les dénégations tardives et tentatives de justification des responsables français ne pèsent pas lourd. Quelles étaient les motivations des autorités françaises? Le Rwanda, petit pays agricole, à peine plus grand que deux départements français, ne recèle aucune ressource minière et ne présente aucun intérêt stratégique, si ce n'est sa frontière avec le Zaïre.

Une telle obstination trouverait donc son explication dans le fameux « complexe français de Fachoda », selon Gérard Prunier, chercheur au CNRS. La France aurait voulu faire front à la poussée anglophone dans cette région de l'Afrique illustrée par le Front patriotique rwandais (FPR) venu de l'Ou-

ganda voisin. Paris se devait de reprendre le flambeau d'une francophonie menacée dans cette ancienne colonie belge bordée à l'Est par l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya. « Au Rwanda, la France ferait la guerre à l'Ouganda », écrit Jean-Christophe Ferney, « cette reprise d'un paradigme de la géopolitique coloniale se retrouve en Ouganda même où la diplomatie française recherche ses appuis locaux de préférence chez les catholiques supposés plus réceptifs parce que les premiers Pères Blancs étaient des Français.»

L'alibi francophone, si ténu qu'il soit, est hélas confirmé par la déclaration d'un membre de la cellule africaine de l'Élysée: « Jamais la politique d'un pays d'afrique francophone ne sera réglée par un pays anglophone! » Agnès ROTIVEL